

15 septembre 2011

Inquiétude de la CPU sur le durcissement des règles relatives aux étudiants étrangers

Au vu des éléments d'information récents, liés à la circulaire du 31 mai 2011 relative à la maîtrise de l'immigration professionnelle et au décret d'application de la loi relative à l'immigration, l'intégration et la nationalité du 16 juin 2011, la CPU, tout comme la CGE, s'inquiète du durcissement des règles applicables aux étudiants étrangers, tant sur le plan de leur entrée sur le territoire français que sur le plan de leur insertion professionnelle. La CPU considère ces mesures antinomiques à l'essence même de l'Université et à la politique d'attractivité des universités françaises menée dans le contexte de mondialisation.

Contact presse : Pôle Communication – 01 44 32 92 45